

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Simone de Montmollin, Rolin Wavre, Céline Zuber-Roy, Alexandre de Senarclens, Diane Barbier-Mueller, Alexis Barbey, Georges Vuillod, Sylvie Jay, Jacques Béné, Pierre Nicollier, Murat Julian Alder, Beatriz de Candolle, Philippe Morel, Serge Hiltbold, Simon Brandt, Francine de Planta, Patrick Saudan, Fabienne Monbaron

Date de dépôt : 26 mars 2019

Proposition de motion

pour une compensation volontaire et régionale de notre empreinte climatique

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la nécessité de réduire l'impact climatique induit par nos modes de vie ;
- l'absence de proposition coordonnée en faveur du climat misant sur la participation des particuliers et des entreprises au niveau régional ;
- l'importance de la responsabilité individuelle dans la réalisation d'un environnement sain ;
- l'existence de projets visant la réduction des émissions ou de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère ;
- l'existence de plateformes telles que celles développées par l'association de protection du climat « myclimate.org » proposant des projets de compensation des émissions de CO₂ principalement à l'étranger,

invite le Conseil d'Etat

- à initier la création d'une plateforme internet qui réunit les projets genevois, romands ou nationaux, permettant aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux entreprises de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre de manière volontaire ;

- à s'appuyer pour ce développement sur les acteurs économiques, académiques et associatifs actifs dans ce secteur ;
- à permettre la défiscalisation des contributions financières effectuées dans le cadre de cette plateforme à titre de compensation ou de don.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Des plateformes telles que celles développées par l'association de protection du climat « myclimate.org » proposent de nombreux projets à l'étranger. Des possibilités de compenser ses émissions de CO₂ via des projets concrets, directement dans sa région, existent pourtant et peuvent contribuer de manière significative à œuvrer en faveur du climat (ex. : cogefe.org, lokalhelden.ch,...). Toutefois, ces initiatives méritent d'être légitimées.

A l'image d'autres projets similaires déposés dans d'autres cantons, le Parti Libéral-Radical genevois souhaite favoriser la coordination et la visibilité de projets mis en place à titre privé ou public pour œuvrer en faveur du climat. Il souhaite ainsi encourager la responsabilité individuelle des citoyennes et citoyens et des entreprises en proposant des possibilités de compensation volontaire à un niveau local. En effet, les compensations sur sol helvétique présentent de nombreux avantages : investissements dans le tissu économique local, moyens alloués bénéficiant directement à l'amélioration de la qualité de vie, sensibilisation et implication plus forte des citoyennes et citoyens ainsi que des entreprises en faveur du climat. Les défis environnementaux sont l'affaire de toutes et tous et il n'appartient pas uniquement aux acteurs publics d'agir de manière coercitive pour espérer des améliorations.

Dans une approche de développements au niveau régional, il serait intéressant de proposer une plateforme internet sur laquelle serait centralisé l'ensemble des projets disponibles. Citoyennes et citoyens, collectivités publiques et acteurs privés pourraient aussi proposer des projets à réaliser. On

peut penser par exemple à la revégétalisation partielle de certaines zones ou de certains bâtiments, la modernisation d'infrastructures et d'équipements, le développement de moyens pour la production d'énergies renouvelables, le recyclage, ou encore la séquestration de carbone ou de nouveaux processus industriels.

Une telle plateforme permettrait à la fois de sensibiliser la population et d'impliquer plus les citoyennes et citoyens pour atteindre les résultats que nous appelons tous de nos vœux en faveur du climat. Cela permettrait en effet d'injecter des moyens publics et privés à un niveau local, avec les avantages économiques, environnementaux et d'innovation que cela représente, tout en misant sur une plus forte prise de conscience des citoyens eux-mêmes. Ces projets et leurs financements sont destinés à compléter ceux adoptés dans le plan financier quinquennal de l'Etat et non pas à les remplacer.

Face au dérèglement climatique, conscients de leur rôle dans cette évolution, beaucoup de citoyennes et citoyens s'interrogent sur les moyens d'action à leur niveau. Certes, payer de manière volontaire une compensation pour son impact en gaz à effet de serre permet de franchir un premier pas. Décider des projets à soutenir et suivre leur évolution positive au niveau local favorise une implication concrète. Il ne s'agit plus uniquement de soulager les consciences, mais d'encourager concrètement la transition énergétique, la réalisation de projets visant la diminution de la concentration en gaz à effet de serre dans l'atmosphère et la transition d'une économie linéaire vers une économie plus circulaire. En réalisant les compensations au niveau local, une véritable émulation utile à la fois pour l'écologie globale et pour l'économie locale se développe.

Cette plateforme internet permettrait à chaque usager de calculer les émissions qu'il génère et la possibilité de choisir les projets auxquels il désire donner une priorité.

Son usage doit être aussi simple que possible, à l'image de ce qui est proposé par la plateforme suisse « myclimate.org ». Un calculateur permet de mettre un prix sur l'empreinte climatique des activités du contributeur. Il choisit en toute conscience les projets auxquels il souhaite apporter son soutien en compensation ou tout simplement faire un don. De ce point de vue, la plateforme peut aussi être perçue comme un outil de financement participatif qui serait consacré aux projets permettant de réduire notre empreinte climatique. La plateforme permettra également aux entreprises de compenser leurs émissions au niveau local, et favoriser des développements dans leurs secteurs d'activités.

Les projets de compensation pourront être proposés par les collectivités, les entreprises, les associations, les citoyennes et les citoyens. Les effets en termes de diminution de l'impact climatique (carbone en particulier) devront évidemment être mesurables. Nos instituts tels que l'EPFL, l'UNIGE et la HES-SO ont leur rôle à jouer dans le contrôle de la réalité de ces compensations, mais également dans l'accompagnement des projets. Présenter les initiatives locales allant dans ce sens sur une plateforme transparente mettra en lumière l'existence d'une grande richesse de compétences dans notre canton et contribuera à trouver des synergies permettant de meilleures collaborations entre les acteurs. Par cette dynamique, les particuliers sont concrètement encouragés à changer leurs habitudes pour réduire leur empreinte écologique (favoriser les produits locaux, une mobilité adaptée, etc.) ; les entreprises peuvent mieux identifier les externalités négatives émises par leurs activités pour intégrer dans leurs stratégies des actions pertinentes en vue de les réduire.

Parce que le défi climatique ne pourra être relevé qu'avec la participation de toutes et tous, cette proposition de motion demande donc au Conseil d'Etat de jouer son rôle de catalyseur et d'initier la réalisation d'une plateforme internet coordonnée à l'échelle régionale. Ce faisant, le Conseil d'Etat aura favorisé une information renforcée sur les actions possibles tout en associant la population à la mise en œuvre du droit à un environnement sain prévu dans la Constitution.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à renvoyer cette motion au Conseil d'Etat.